

"J'ai participé au désamientage du CHU, fin 1985 et début 1986, avec le personnel de l'entreprise Salariche. Nous enlevions l'amiante sans aucune protection, ni masque ni gants, ni combinaison. Je chargeais des plaques d'amiante avec d'autres membres de cette entreprise te déclaration que l'ancien mécanicien - chauffeur, de la société Salarich de Carpiquet. commence son plaidoyer pour dénoncer ce qu'il appelle "la faillite des fonctionnaires" "froussards", devant les dangers de l'amiante du CHU.

Caen y déchargeait des déchets...

La lettre écrite au directeur du CHU le 27 janvier 2011, avec une copie transmise au Préfet de Région a valu à Thierry Ameline d'être entendu, le 14

février, par la Police judiciaire. "A l'époque, précise t-il, on ne parlait pas de désamiantage. On disait rénovation du CHU." "Nous chargions les plaques d'amiante pour les enfouir à Bretteville-Sur-Odon, sur un site, aujourd'hui occupé par des entreprises. Sur ce même site, la ville de Caen, elleetcelaàlamain". C'est par cet- même, y enfouissait des déchets organiques et bien d'autres déchets ou gravats". S'agissait-il d'une décharge publique?

"Non, elle appartenait à l'entreprise dans laquelle je travaillais", affirme t-il. La municipalité brettevillaise de l'époque était-elle informée de l'existence de cette décharge ? Thierry Ameline n'en sait rien. Interrogé, le maire actuel, qui n'était pas aux affaires dans les années indiquées (1985-1986), n'a aucune information corroborant l'existence d'une telle déchar-

Quelques habitants interrogés

Vue partielle du site "pointé" par Thierry Ameline, mécanicien chauffeur chez Salariche. sur site ne s'en souviennent pas non plus.

"J'accuse"

Mais, des témoignages d'anciens employés de Salarich entendent confirmer les propos dénoncés par Thierry Ameline. "J'accuse", dit-il, allusion faite au célèbre article de Emile Zola, dans "l'affaire Dreyfus" (1894-1906). "A ce moment, ni notre employeur, ni les responsables du CHU qui avaient commandé ces travaux, et, malgré qu'ils nous observaient à travers

pu éviter de m'exposer. portes arrières de la benne, il y avait tellement de vent que je me trouvais au contact d'un nuage de poussière. Je n'ai pris conscience que bien plus tard de ce problème".

des baies vitrées, ne nous De nombreuses questions dération? La question se pose ont informés du danger que restent en suspens : que plus de 20 ans après les faits. l'on encourrait. J'ai été, à deviennent les déchets Lesalarié de l'entreprise citée, plusieurs reprises, vidé des enfouis ? Quels risques pré- aujourd'hui liquidée, n'a pas bennes dans la carrière senteraient-ils pour les occuappartenant à l'entreprise pants actuels du site ? A quel-Salarich, sur la commune de le réglementation ou décision Bretteville-sur-Odon. Si on rattacherait la décision et la nous avait prévenus j'aurais nature de la décharge ? Quelles sont les responsabili-Lorsque je refermais les tés liées à cette action des années quatre-vingts?

Témoignage tardif

Le témoignage de Thierry Ameline arrive t-il trop tardivement pour être pris en consisupporté, en janvier dernier que le "CHU s'acharne sur un de ses agents, Serge Vautier qui disait simplement la vérité sur ce que d'autres agents vivaient dans la tour". T. Ameline a donc décidé de témoigner à charge. "Moi-même, comme beaucoup de gens, je ne savais pas que l'hôpital était autant contaminé".

